

## Ceux qui ont regagné la Maison du Père :

- 1) **Guy DUMONT**, né en 1939, décédé le 5 juillet 2024 à Liège. Ses funérailles ont été célébrées le 9 juillet 2024 à l'église Saint-Pierre à Saive.
- 2) **Francesco MILITELLO**, né en 1939, décédé à Liège le 14 juillet 2024. Ses funérailles ont été célébrées le 19 juillet 2024 à l'église Saint-Barthélémy à Beyne.

## Ceux qui seront accueillis dans le sacrement de Baptême :

- 1) **Mathys KROTZ**, né à Verviers le 21 décembre 2022, fils de Jérémy KROTZ et d'Alyson LEMAIRE. Son Baptême est célébré le 3 août 2024 à l'église de Bellaire.
- 2) **Tyméo KROTZ**, né à Verviers le 27 mai 2020, fils de Jérémy KROTZ et d'Alyson LEMAIRE. Son Baptême est célébré le 3 août 2024 à l'église Bellaire.
- 3) **Sophia CASSART**, née à Liège le 8 janvier 2023, fille de Christian CASSART et de Sophie LEJEUNE. Son Baptême est célébré le 11 août 2024 à l'église Saint-Pierre à Saive.
- 4) **Julia DERIS**, née à Liège le 07 août 2023, fille de Jordan DERIS et de Zoé SCHEERS. Son Baptême est célébré le 11 août 2024 à l'église Saint-Pierre à Saive.
- 5) **Enaya VOETS**, née à Liège le 21 février 2024, fille de Grégory VOETS et de Joanna DELPOSTE. Son Baptême est célébré le 18 août 2024 à l'église Saint-Barthélémy à Beyne.
- 6) **Nolan THOME MAYON**, né à Liège 25 mars 2019, fils de Christian THOME et de Laetitia MAYON. Son Baptême est célébré le 18 août 2024 à l'église de Beyne.
- 7) **Kylian THOME MAYON**, né à Liège le 11 mars 2024, fils de Christian THOME et de Laetitia MAYON. Son Baptême est célébré le 18 août 2024 à l'église de Beyne.
- 8) **Mila FRENAY**, né à Verviers le 29 décembre 2023, fils de Jacques FRENAY et d'Alison MUYCHENS. Son Baptême est célébré le 18 août 2024 à l'église Saint-Barthélémy à Beyne.
- 9) **Sacha TOSSENS**, née à Liège le 16 novembre 2023, fille de Nadia TOSSENS. Son Baptême est célébré le 18 août 2024 à l'église Saint-Barthélémy à Beyne.
- 10) **Morgane BAY DIAZ-DELMIRO**, née à Liège le 21 avril 2023, fille de Cédric BOY et d'Alisson DIAZ-DELMIRO. Son Baptême est célébré le 24 août 2024 à Bellaire.

## Ceux qui seront accueillis dans le sacrement de Mariage :

- 1) Mariage de **Timmy et Laura**, le 10 août 2024 à l'église Saint-Barthélémy à Beyne.

## Annonces :

Le dernier week-end d'août étant à cheval sur le mois de septembre, nous repassons donc en horaire normal ( **2 messes le dimanche** ).

## FEUILLET PAROISSIAL : AOÛT 2024

LES DOGMES MARIAUX, extraits d'un article de Jacques Magnan de la revue Stella Maris, numéro 612 de Mai 2023 : **Les dogmes mariaux.**

Les dogmes de la foi sont des vérités que l'on doit tenir pour certaines et permanentes. Elles sont lumières divines salvifiques, car enracinées dans la Parole de Dieu, établies en Dieu pour nourrir notre Foi. Pour notre bien présent et éternel, nous sommes tous invités à croire fortement en ces repères magnifiques de notre foi. Ils nous permettent de ne pas nous égarer du bon chemin qui mène à Dieu. Pour l'instant, les dogmes concernant la Vierge Marie sont au nombre de quatre, qui bien sûr, ne limitent pas les titres, les honneurs et les attributs donnés par l'Eglise à Marie.

**1) Marie, Mère de Dieu** ( théotokos ) proclamée par le Concile d'Ephèse en 431. ( Mt 1,20 ; Lc 1,26-56 ).

**2) La virginité perpétuelle de Marie** ( Aeiparthenos ) est élaborée au deuxième concile de Constantinople en 553, mais définitivement proclamée au concile de Latran par le pape Martin 1er en 649.

**3) L'Immaculée Conception de Marie** est définie par le Bulle Ineffabilis Deus par le Pape Pie IX en 1854 ( confirmée par Marie elle-même lors de ses apparitions en 1858 à sainte Bernadette qui ignorait cette définition ). La Vierge Marie est sans tache, c'est-à-dire exempte du péché originel hérité pour tous les hommes. Dieu a préservé Marie de cette tache dès sa conception.

**4) L'Assomption** défini par le Pape Pie XII, le 1er novembre 1950 ( Constitution apostolique Mignificentissimus Deus ), appelé aussi dans l'Eglise d'Orient et Orthodoxes, Dormition. Au terme de sa vie sur terre, la Vierge Marie est montée directement au Ciel corps et âme. Le concile Vatican II, dans Lumen Gentium ajoute qu'après son Assomption, elle fut exaltée par le Seigneur comme Reine de l'univers. Cette réalité se trouve de façon prophétique exposée dans le livre de l'Apocalypse en 12,1-17. Marie conçue sans péché, élevée au Ciel, est la créature de Dieu la plus sublime et prodigieuse. Au Ciel, elle a été élevée au-dessus des anges, des archanges, des chérubins et des séraphins.

**La sainte Vierge Marie a une place très importante dans l'Eglise, dans la foi des chrétiens qui aiment Dieu, qui aiment Jésus-Christ en vérité. Elle mérite notre vénération, nos honneurs, car elle est la Mère de Dieu, la Mère de l'Eglise unie et sauvée dans le Christ-Jésus, Notre Sauveur.**

# MESSES AOÛT 2024

**Samedi 03/08**      Bellaire    16h

Dimanche 04/08      Queue-du-Bois 10h30

**Intention pour France BOTTY.**

---

**Samedi 10/08**      **Pas de messe**

Dimanche 11/08      Saive      10h30

---

**Jeudi 15/08**      **Moulins-sous-Fléron**      10h30      **Assomption**

**Samedi 17/08**      Bellaire    16h

Dimanche 18/08      Beyne      10h30

---

**Samedi 24/08**      **Pas de messe**

Dimanche 25/08      Moulins-sous-Fléron 10h30

---

**Samedi 31/08**      Bellaire    16h

Dimanche **01/09**      Queue-du-Bois 9h30

Beyne      10h45

---

## **Messes en semaine :**

Les mercredis : 9h à Saive ( Presbytère ) rue Grand Moulin, 7

Les jeudis : 9h à Beyne ( Presbytère ) rue Cardinal Mercier, 2

**Site internet de l'Unité Pastorale :** <https://www.up-beyne-heusay.be/>